



Une célébration de 25 années d'efficacité fiscale

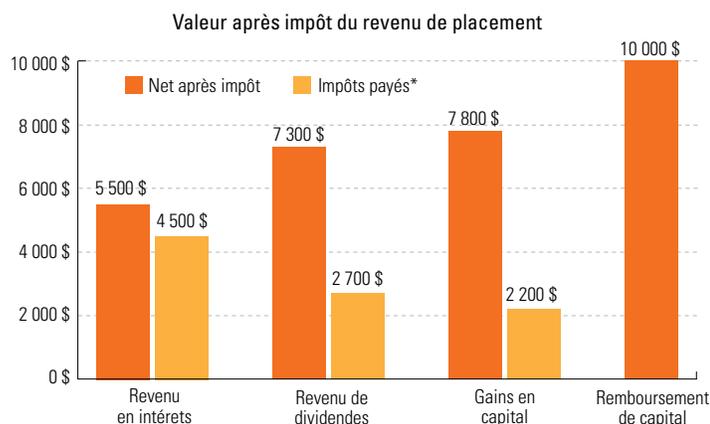
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ

À l'automne de 1987, Placements CI a introduit au marché canadien un nouveau concept dans l'investissement fiscalement avantageux. À ce moment, les canadiens avaient très peu d'options pour réduire ou reporter l'impôt à payer sur leurs placements, autre que par l'entremise des REER.

La Catégorie de société CI a changé le statut quo. Pour la première fois, les investisseurs ont pu s'abriter de l'impôt sous le parapluie de la Catégorie de société CI. Ils pouvaient maintenant :

- ▶ effectuer des substitutions de fonds sans conséquences fiscales, leur permettant d'immobiliser les gains de placement et de profiter des occasions du marché;
- ▶ recevoir uniquement des gains en capital ou des dividendes canadiens fiscalement avantageux de tous les fonds, peu importe leur mandat;
- ▶ reporter l'impôt sur les distributions, étant donné les faibles versements du fonds.

Après 25 années d'expérience, la Catégorie de société CI est devenue plus importante que des produits semblables, affichant actuellement un actif de plus de 31 milliards de dollars et un choix de plus de 55 fonds, couvrant des mandats de revenu canadien et mondial, équilibrés et d'actions.



* Suppose un taux d'imposition de 45 % sur le revenu en intérêts, 27 % sur le revenu de dividendes et 22 % sur les gains en capital. Les taux d'imposition sont basés sur une moyenne des taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux sur le revenu des particuliers les plus élevés.

Pourquoi est-il si important de choisir un placement fiscalement avantageux?

Le taux d'imposition appliqué aux différents types de revenu peut avoir une incidence importante sur les rendements. Le graphique ci-dessous montre la valeur après impôt d'un revenu de 10 000 \$ provenant d'intérêts, de dividendes, de gains en capital et de remboursements de capital.

Les avantages de la Catégorie de société CI

Il y a de vrais avantages à investir avec l'une des structures de catégorie de société les plus importantes, les plus diversifiées et ayant la meilleure gestion. Parmi ceux-ci, notons :

- ▶ Un important actif et une grande pondération en actions par rapport aux titres à revenu fixe. Cela assure, en général, que le revenu en intérêts de la Catégorie de société CI peut être contrebalancé facilement avec les charges, et que les gains peuvent être équilibrés avec les pertes. Les distributions peuvent être minimisées ou éliminées, ce qui nous permet d'offrir plus de solutions de revenu de catégorie de société que nos concurrents.
- ▶ La puissance de l'accumulation avec report d'impôt pour les investisseurs qui ont maximisé leurs cotisations enregistrées.

(suite au verso)

Pour toute question,
Contactez-moi ▶

Yves Lavigne

Planificateur financier
Conseiller en sécurité financière
Assureur-vie agréé
☎ : 514.385.3369
✉ : lavigne@assurezvotreavenir.com

- ▶ Offerte sur plusieurs plateformes de produits CI, y compris la Catégorie T qui peut être utilisée pour créer un flux de revenu mensuel fiscalement avantageux, le programme Gestion de placement privée CI, pour les comptes à valeur nette élevée, et la Série Portefeuilles Sélect, pour les solutions gérées.
- ▶ La gamme solide et diversifiée d'équipes de gestion lauréates de CI qui sont choisies pour leur accent stratégique, leur discipline constante et leurs historiques à long terme. Les gestionnaires d'actifs de premier ordre de CI représentent une vaste gamme de styles et de disciplines de placement, qui sont tous offertes sous le parapluie de la Catégorie de société. ❖

Pour toute question,
Contactez-moi ▶

Yves Lavigne

Planificateur financier
Conseiller en sécurité financière
Assureur-vie agréé
☎ : **514.385.3369**
✉ lavigne@assurezvotreavenir.com

Le fonctionnement

La plupart des fonds communs de placement sont établis en tant que fiducies. Le revenu provenant de gains en capital, d'intérêts ou de dividendes est contrebalancé par les charges de la fiducie. Le montant restant est habituellement versé chaque année aux porteurs de parts qui doivent ensuite payer de l'impôt sur leur revenu.

Les fonds de Catégorie de société sont établis comme une seule société avec plusieurs catégories d'actions qui sont exploitées comme des fonds communs de placement distincts. La structure de société rapproche le revenu et les charges de toutes les catégories d'actions.

- ▶ Les types de revenu qui sont plus fortement imposés, y compris les intérêts et les dividendes étrangers, sont contrebalancés par les charges de la société. Tout dividende canadien ou gain en capital restant peut être distribué par la société.
- ▶ Les pertes provenant d'une catégorie d'actions peuvent être utilisées pour contrebalancer les gains en capital des autres catégories.
- ▶ En général, les investisseurs ne réalisent des gains ou des pertes que lorsqu'ils vendent leurs actions.

Nous vous invitons à visiter notre site Web à l'adresse www.ci.com/corporateclass, où vous trouverez une vidéo qui comprend de plus amples renseignements au sujet des avantages de la Catégorie de société CI, une étude de cas, des détails au sujet de la pertinence pour les investisseurs et une liste complète d'options de placement.

Tous les tableaux et illustrations contenus dans ce guide sont présentés à titre indicatif seulement. Ils n'ont pas été conçus pour prévoir ou prédire le rendement des placements.

Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter. ©Placements CI et le logo de Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. Publiée pour la première fois en octobre 2012.



630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2900, Montréal (Québec) H3B 1S6 | www.ci.com

Bureau de Montréal
514-875-0090
1-800-268-1602

Toronto
416-364-1145
1-800-268-9374

Calgary
403-205-4396
1-800-776-9027

Vancouver
604-681-3346
1-800-665-6994

Service à la clientèle
Français : 1-800-668-3528
Anglais : 1-800-563-5181

1311-1933_F (02/14)